

Négociations Assurance-chômage

Dernière minute – URGENT : Technicien.nes, il y a danger !

Appel à débrayage le jeudi 26 octobre

La Fédération des Entreprises du Spectacle vivant, de la musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma (FESAC) avec laquelle les organisations syndicales négocient actuellement un Accord de la branche spectacle sur l'assurance-chômage (Annexes 8 et 10) revient sur le principe de l'Accord de 2019, qu'elle avait pourtant signé.

Cet Accord de 2019 n'a jamais été appliqué, mais il prévoyait parmi différentes mesures la modification des règles des sur-franchises qui pénalisent durement l'ensemble des professionnel.les du spectacle enregistré.

Dans le cadre de cette renégociation contrainte par la lettre de cadrage de 15% d'économies imposées par le MEDEF et ses alliés, la FESAC pourrait revenir sur sa signature antérieure **et abandonner définitivement l'idée même de modification des sur-franchises pour permettre d'écouler nos franchises et accéder aux allocations...**

La négociation de la branche spectacle devrait arriver à son terme **le 26 ou 27 octobre prochain**, restera ensuite à faire valider l'Accord qui en résultera... ou pas, par l'interprofessionnel (au niveau national), et en cas de désaccord par l'arbitrage du Gouvernement, mais nous aurons l'occasion d'y revenir en temps voulu.

Dans ce contexte, si les technicien.nes ne se mobilisent pas en urgence, nous pouvons être sûr.es que nous perdrons l'arbitrage dès cette première phase de négociation.

Il faut donc empêcher la FESAC de trahir sa parole en revenant sur un accord signé ! Nous demandons l'application de l'Accord de 2019 !

Aussi, nous appelons l'ensemble des professionnel.les du cinéma, de l'audiovisuel, du film d'animation, de la prestation technique et des éditions phono à cesser le travail le 26 octobre prochain et à un débrayage massif d'au moins une heure à partir de 14h00.

Rappel : Mobilisation « salaires +20% » : préparons-nous...

Cet appel à nous mobiliser pour le retour à un système d'assurance-chômage plus juste ne fait pas obstacle à notre revendication pour une revalorisation de +20% des salaires de l'audiovisuel qui devrait aboutir, après les votes sur tous les plateaux et tournages dans les prochains jours, à des appels à la grève dans la production audiovisuelle dans le courant du mois de novembre.

le Conseil national du SPIAC-CGT, Paris, le 24 octobre 2023